



SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE

ZERU FRAZU

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

p6

Photo Claire Bivardi



ASSOCIATION A SALVIA
 PROMOUVOIR
 LE MIEUX-ÊTRE
 P8

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINION P4
 ISULA SURELLA P5 • BRÈVES P10
 ANNONCES LÉGALES P11
 EUROPE P22 • DIASPORA P24
 JACQUES FUSINA P25 • SORTIR P26

1,60€



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

L'AFFAIRE LAMBERT



SOMMAIRE

OPINION

ISULA SURELLA

ZERU FRAZU **OBJECTIF ZÉRO DÉCHET**

P4

P5

P6

SOCIÉTÉ **PROMOUVOIR LE MIEUX-ÊTRE**

P8



BRÈVES

ANNONCES LÉGALES

EUROPE **FACT-CHECKING: LA PAC**DISAPORA **DIALOGUE AUTOUR DE L'EUROPE**CULTURE **LA CHRONIQUE DE JACQUES FUSINA**

SORTIR

P10

P11

P22

P24

P25

P26

 <https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>
 <https://twitter.com/IcnActu>


A fibra chi spicca

Hè una prova nova di i raporti di più in più tesi trà l'eletti di a maghjuria tarritorialista è u Statu chì hè spuntata calchi ghjornu fà inde a stampa corsa. S'hè amparatu in fatti chì a prifetta di regioni hà dicesu di ghjirassi ver di u Tribunali Amministrativu di Bastia pà attaccà un cartulari maestru pà a Cullittività di Corsica. Si tratta di a dilegazioni di sirvizi publicu (DSP) nant'à a fibra ottica, chì Josiane Chevalier cerca à fà annullà. Un'intrapresa chì rapresenta 250 milioni d'auri di travaghji nant'à cinque anni, soprattuttu inde l'internu di l'isula, cù u scopu di culmà u « fessu numericu » trà di i tarritorii, è assicurà u sviluppu economicu, siciali è culturali di ssi lochi alluntanati da i centri più maiò d'Aiacciu è di Bastia. Dopu à un cuntrollu inghjiru à a legalità di a prucedura, a prifetta hà custatatu a prisenza d'elementi chì ùn li convenini micca. C'hè scrittu chì u Presidenti di u Cunsigliu Esecutivu voli cunnosca i cunsiquenzi di u cuntrattu nant'à l'impiegulocali, ch'ellu sighi direttu o micca. Gilles Simeoni chì bramaria di veda a dimensioni d'impiegulocali integrata inde u quaternu fundatori di a DSP, rispittendu d'una manera stretta a rigulamentazioni. Pà Josiane Chevalier, ssi minzioni indebuliscini a prucedura è poni essa cunsidarati com'è una vulintà di favoritissimu regionali. Nienti cà què ! Vali dunqua à di chì ssu cantieru, strategicu pà a Corsica, saria toccu, anch'ellu, da l'insuppurtevu mancaza di rispettu di pettu à a Custituzioni, s'ellu si dumanda à sapè s'è i Corsi pudariani apprufittanni à u nivellu di l'impiegulocali ? Nant'à i retisociali, u Presidenti di l'Esecutivu hà avutu una riazziuni franca è chjara : « in tutti i casi, i cosi sò chjari nant'à l'intenzioni di u Statu in Corsica. » Hè difficiuli di pinsà altrimenti, à dilla franca.... ■ **Santu CASANOVA**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1
Tél. 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, PG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0324 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Fondateur Louis Rioni •

P.R.

Sous nos yeux

À quelques jours de la fête des mères, permettez-moi d'évoquer un fléau qui concerne toutes les femmes, qu'elles soient mères, sœurs, filles, épouses, compagnes, amies. Dernièrement, le point divin en littérature mais aussi en images exprimé par un certain Conrad -dont les textes, cœurs de ses ténèbres, ne peuvent être à la hauteur de ceux d'un célèbre écrivain- me donne l'opportunité de reparler de féminicide.

Dans le clip vidéo de son nouveau titre, dont chacun jugera les propos tenus, on voit «l'autre con» -qui n'est pas Charles Trenet mais le rappeur lui-même- étrangler sa compagne dans la campagne du *Doux pays* qu'il veut brûler et «baiser jusqu'à l'agonie». Condamnations en chaîne pour dénoncer cet appel verbal à la haine contre un pays. Mais, bizarrement, pas un mot sur cette autre violence, physique, faite à une femme. Pas une condamnation sur le féminicide suggéré par l'acteur-rappeur qui, après cette strangulation, fuit au volant de son superbe cabriolet.

Féminicide ! Le mot choque ceux qui ont du mal à le différencier du mot «homicide» et ceux-là, plus cyniques, qui voudraient que ce dernier ne concerne que les hommes victimes de leurs ex-compagnes ou épouses. Malheureusement, s'il est possible de philosopher sur une définition, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Sur les 125 faits, recensés dans l'étude nationale sur les morts violentes au sein du couple en 2017*, 109 victimes étaient des femmes et sur les 16 femmes homicides, 11 d'entre elles étaient victimes de violences de la part de leur partenaire. Enfin, rappelons que depuis début 2019, on dénombre 53 victimes de féminicide en France.

Que l'incompris rappeur pense que l'image de cette femme étranglée soit le symbole de la «mentalité» française le regarde ! Mais que la tolérance face à la banalisation de cette image ne soit pas dénoncée montre aussi le chemin à parcourir pour faire tomber cet archaïsme culturel. ■ **Dominique PIETRI**

* source : ministère de l'Intérieur

IL FALLAIT LE DIRE « Les femmes journalistes doivent pouvoir bénéficier d'une bonne protection sociale, notamment dans le cadre de la maternité. Je les soutiens dans cette demande légitime, nous y veillerons avec le gouvernement »

a déclaré **Marlène Schiappa** le 22 mai, sur son compte Twitter, à l'issue d'une «rencontre de travail» avec le collectif de femmes journalistes Prenons la Une. À propos de soutien aux femmes journalistes, la Secrétaire d'État à l'égalité femmes-hommes qui, peu auparavant, rappelait à juste titre à Jordan Bardella l'importance de la liberté de la presse en démocratie, n'a en revanche pas jugé utile de commenter la convocation adressée à Ariane Chemin, grand reporter au quotidien *Le Monde*, par la section des atteintes au secret de la défense nationale de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ). Faites des gosses, les filles, pas des enquêtes ! Ou bornez-vous à commenter la saison finale de *Game of thrones*... C'est plus sage ■ **PMP**

EN LIBERTÉ VIVE LES MARIÉS!

Oyez ! Oyez, peuplades européennes ! Qu'on se le dise dans toutes les chaumières où les mariages princiers font pleurer de bonheur de braves Margot ébaubies par tant de merveilles : une grande union se dessine, une vraie. Pas une de ces ébauches de frôlements coquins -fallacieuse messagère de quelque félicité en devenir- dont Angela et Emmanuel détiennent le secret. Non ! Une véritable idylle. Une de celles où cœur et raison sont en harmonie. La future mariée est la comtesse Olympia von und zu Arco-Zinneberg, arrière-petite-fille du dernier empereur d'Autriche qui était lui-même l'arrière-petit-neveu de Marie-Louise d'Autriche. Le fiancé, Jean-Christophe Napoléon Bonaparte, arrière-arrière-arrière petit-fils de Jérôme Bonaparte, est l'héritier de la couronne impériale de France. En cette année 2019 où on tient à commémorer dignement le 250^e anniversaire de la naissance de Napoléon 1^{er}, la presse locale semble tout ignorer de ce mariage. On peut certes le déplorer. Sans pour autant lui jeter la pierre. Nous ne savons pas tout. Peut-être que le Comité central bonapartiste et Jean-Pierre Aresu n'en ont pas été informés ? Fâcheux. Mais simple oubli. Sans aucune intention de snober. Dans l'effervescence qui précède un grand mariage, pépiniéristes ou maîtres de cérémonies ne sont jamais à l'abri de l'impair. Stéphane Bern, lui, est parfaitement au courant de tout ce qui se prépare. On suppose qu'il «couvrira» l'événement. Frétilant d'aise, l'œil pailleté d'étoiles d'or sur champ d'azur, il commentait dans *Le Figaro* : «À l'heure des élections européennes, voilà un couple dont les veines sont irriguées d'un sang européen ! » Sang bleu AOC, qui plus est ! Stéph' y voit les meilleurs auspices. Dommage que tous les couples unis en cette période électorale n'aient pas la même veine. Nous présentons à Olympia et Jean-Christophe tous nos vœux de bonheur.

Nous gardons cependant en mémoire la triste fin de l'union de Marie-Louise d'Autriche et de Napoléon 1^{er}. L'exilé ne reçut jamais de lettre de son épouse. Lorsqu'elle daignait parler de lui, elle le désignait comme «le monsieur de Sainte Hélène» et, plus tard, elle refusa de recevoir le cœur de son défunt mari. ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

BLUES À LA POMPE

En Corse comme en Sardaigne, les prix des carburants constituent une source de crispations voire de mécontentement. Toutefois, en ce mois de mai, chez les « cousins », si les prix se sont envolés, ce sont les pompistes qui, jugeant leur marge trop basse, ont tenu à se faire entendre.

Des mois, des années, que la question des prix du carburant à la pompe est régulièrement soulevée en Corse. Difficile d'admettre sans sourciller que, malgré une TVA réduite sur les carburants (13% contre 20% sur le continent) les tarifs au litre, pour le diesel comme l'essence, pratiqués dans les stations-services y soient plus élevés que sur le reste du territoire national. Et ce quel que soient les fluctuations du cours du baril. Le travail mené par Ecopa à la demande de la Collectivité de Corse, dans le cadre de la Conférence sociale de janvier et février 2019 a permis de mieux appréhender la formation des prix et les composantes des écarts confirmés entre la Corse et continent, à commencer par le département des Hautes-Pyrénées «*retenu comme comparateur principal en raison de ses similitudes avec la Corse pour la distribution du carburant*». Il a également suggéré des pistes d'actions, notamment la mise en œuvre de contrôles des prix et marges, sur la base des résultats d'une enquête de concurrence. Laquelle, confiée à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, sous l'autorité de la préfète, suit son cours. Un cours apparemment proche de l'étiage, en tout cas au gré de ceux qui espéraient – enfin – des réponses rapides et claires. Interpellée fin janvier dernier sur le sujet par le député de la première circonscription de Corse-du-Sud, Jean-Jacques Ferrara, la ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire, Jacqueline Gourault, avait apporté une réponse qu'elle semble affectionner tout particulièrement et qui en substance consiste à dire «*bien entendu, je peux vous répondre... mais pas maintenant!*» Depuis, on attend, donc... Ou plutôt on continue d'attendre. Entre-temps, les prix à la pompe, après avoir amorcé un repli fin 2018, ont augmenté lors du premier trimestre 2019. Et début mai, ils étaient supérieurs à ceux affichés lorsque Gilets jaunes et collectifs d'usagers ont entrepris de se faire entendre.

En Sardaigne, les tarifs des carburants ont également bondi, comme dans le reste de l'Italie où le super avoisine les 2,20€ au litre dans les stations situées sur les autoroutes. Fin avril le quotidien *L'Unione sarda* notait que essence comme diesel coûtaient de 10 à 15 centimes plus cher qu'en 2017, le record du prix le plus élevé étant enregistré à Carloforte, sur la petite île de San Pietro: 1,819€ pour un litre de super soit près de 20 centimes de plus que la moyenne

relevée dans les villes où les prix s'échelonnaient de 1,549€ pour le super et 1,439€ pour le diesel à Sassari jusqu'à 1,639€ pour le super et 1,569€ pour le diesel à Oristano. Et ce pour les tarifs en self-service, car il faut compter de 20 à 40 de centimes en plus au litre pour un plein «servi» par le pompiste. Des hausses injustifiées selon Codacons, coordination d'associations pour la défense de l'environnement et les droits des consommateurs qui a annoncé saisir plus de 104 parquets dans toute l'Italie (dont la Sardaigne) pour enquêter sur le bien-fondé de ces tarifs.

Toutefois, à la mi-mai, ce n'étaient pas les automobilistes mais les pompistes sardes qui exprimaient leur mécontentement. En cause, le montant de leur marge qui, font-il valoir, a considérablement baissé, passant de 100 lire (soit près de 5 centimes au litre) en 1988 à une moyenne de 2,5 centimes actuellement, alors que leurs coûts d'exploitation ont augmenté, eux. À titre de comparaison, en février dernier, dans les colonnes de *Corse Matin**, le président du syndicat des revendeurs de carburant de Corse expliquait que «*la base, c'est 6 centimes de marge TTC. À partir du tarif revendeur, la majorité des gérants fixe ses prix, 6 centimes au-dessus du barème.*» Pour leur part, les pompistes sardes entendent que leur marge soit portée à 10 centimes. Ils contestent par ailleurs le bien-fondé du différentiel des tarifs entre plein en self-service et plein «servi» et ce d'autant plus, font-ils valoir, que les gains du plein «servi» vont à 95% dans l'escarcelle des compagnies et non du pompiste. Réclamant l'ouverture d'une table-ronde, avec la région et l'Etat, ils avaient lancé une grève de 72 heures à compter du 20 mai. Le mot d'ordre n'a connu qu'un demi-succès: sur les 350 pompistes que réunit le groupement de pompistes, 170 l'ont suivi le premier jour. Dès le 21, la grève était suspendue, mais une entrevue avec le président du Conseil régional Michele Pais était programmée pour le 22. Selon les conclusions de cette rencontre, le mouvement des pompistes se réservait la possibilité de relancer la grève, et d'organiser une manifestation à Rome. ■EM

*Prix des carburants en Corse, les pompistes contre-attaquent, par Antoine Giannini, 8 février 2019

Sources: Ansa Sardegna, L'Unione Sarda, Formation des prix du carburant en Corse (Ecopa), Corse Matin

ZERU FRAZU

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET



L'association Zeru Frazu est un groupe local de l'ONG Zero Waste.

Dans la continuation du «Collectif corse contre l'incinération et pour une saine gestion des déchets » créé en 2006, elle a pour objectif « d'aller vers une société zéro gaspillage, zéro déchet en mettant la priorité sur leur réduction et la réorganisation de leur gestion pour en diminuer et maîtriser les coûts ».

Colette Castagnoli est une de ses responsables, au sein d'une direction collégiale.

À l'orée de la saison estivale, peut-on craindre une nouvelle crise des déchets?

Dans le contexte de crise que connaît la Corse depuis 2015 avec la saturation des centres d'enfouissement, on peut être inquiet. L'urgence serait d'atteindre, et même de dépasser, la réduction de 60% sur 5 ans des déchets voués à l'enfouissement préconisée en 2018. Mais de façon concrète, rien n'est fait pour y parvenir. Tendre vers le zéro déchets, c'est autant un voyage qu'une destination. Nous avons essayé de sensibiliser les politiques et les citoyens, d'informer sur ce qui marche. Le mouvement Zero Waste est apparu en Californie il y a 30 ans, il a gagné l'Europe et la France. Comment ce qui fonctionne à San-Francisco, où 80% des déchets produits sont valorisés, qui inspire des grandes villes telles que Seattle, Minneapolis ou même New-York, qui marche en Toscane, à Capannori – nous avons reçu Rossano Ercolini distingué par le prix Nobel de l'environnement en 2013 – qui est appliqué à Milan, en Sardaigne, etc., ne fonctionnerait pas en Corse? Pour réussir, pas de mystère: d'abord favoriser le tri, dans les foyers et chez les professionnels, puis organiser des collectes efficaces au porte-à-porte ou dans un point de regroupement au plus près des usagers, et traiter ces déchets triés, par le compostage pour les déchets verts et les fermentescibles, par le recyclage pour le textile, le verre, le papier, les emballages, les piles et autres toxiques..., et enfin appliquer une tarification incitative, qui encourage et récompense ce tri.

En quoi le tri des fermentescibles est-il si important?

Les matières biodégradables représentent 32% du poids de nos poubelles, dans un transport et une gestion qui se fait au tonnage. Un coût loin d'être négligeable. De plus, justement parce qu'ils fermentent, ces produits créent des nuisances dans les centres de stockage. Ils n'ont pas à y être déversés! Nous prônons le retour au sol de l'organique. Les déchets de cuisine, mélangés à des déchets de jardin broyés, font un excellent compost. C'était l'objet des conférences de Pascal Retière, créateur de Compost in Situ, les 11 et 13 mai. Avec lui nous avons pu voir tout l'intérêt du compostage. Il peut se faire à grande échelle, concerner les collectivités, les immeubles, les lycées, les hôtels, mais aussi les agriculteurs, etc. À proximité, sans nuisances et moins cher que dans une grosse usine.

Pourquoi est-ce que nous ne réussissons pas dans ce domaine?

Il me semble que c'est parce que le tri sélectif en apport volontaire n'est pas suffisant, il n'y a pas de contrôle et les biodéchets sont mal séparés. Des composteurs ont été proposés, mais il y a des difficultés à les mettre en route et à les rendre efficaces. La méthode habituelle de collecte consiste à installer des conteneurs en point d'apport volontaire: on y trouve des bacs pour les ordures ménagères en mélange, des bacs pour les recyclables (emballages, verres, papiers) bien moins nombreux et très rarement des bacs destinés aux fermentescibles. Ils finissent dans le mélange. Les apports se font sans contrôle, sans moyen d'identifier l'apporteur. Le dépôt des emballages est fastidieux: il faut les jeter un par un. Ce système permet toutes les négligences, les incivismes, voire les malveillances. Une grande part des déchets est mal triés et va à l'enfouissement. Pourtant, il est possible de réussir, même en Corse, même dans un territoire très touristique. L'exemple de la communauté de communes Calvi Balagne (CCCB) est parlant. Son président, François Marchetti, y poursuit un travail de collecte au porte-à-porte et d'application d'une redevance spéciale aux professionnels (établissements scolaires, centres de vacances, caserne de la Légion, restaurants de la ville et de la plage, etc.). Ça marche! Pourtant, 50% des déchets de la CCCB sont produits sur les 4 mois de saison estivale. L'expérimentation a commencé à Algajola en juillet 2017 par une collecte en porte-à-porte, auprès des particuliers, de six flux distincts (biodéchets, emballages, papier journaux, verre, cartons, ordures résiduelles), le tout accompagné et encadré par les ambassadeurs du tri. Entre juillet et décembre, le taux (hors apports en déchèterie) avait atteint 66%, alors que la moyenne du territoire était de 25% et de moins de 10% sur l'ensemble de la Corse. La formule a été étendue à Aregno, et, à l'été 2019, ce sont 5 autres agglomérations (Avapessa, Cateri, Lavatoggio, Lumio et Sant'Antonino) qui seront concernées; avant d'inclure, en 2020, Muro, Zilia, Montegrossu, Calenzana et Moncale; puis en 2021 Mansu, Galeria et la ville de Calvi. Les biodéchets sont traités sur le site de compostage Francisci Environnement d'Aghione. Le résultat est éditant en termes de protection de l'environnement, mais pas seulement. Les chiffres donnés par la CCCB sont révélateurs: le coût d'une tonne à l'enfouissement est de 177€ payés au Syvadec, le transfert des ordures ménagères sur le continent serait de 350€/tonne, le carton collecté se vend 185€/tonne; le Syvadec a reçu 4 M€ des éco-organismes pour les matières recyclées. Il a reversé à la CCCB 150 000€ la première année, puis 250 000€. Les comportements vertueux paient! D'autres communautés se lancent dans l'expérience: la CAB avec du porte-à-porte dans les zones pavillonnaires de Furiani, de Santa-Maria-di-Lota, etc., la Costa Verde sur Cervione et Taglio... C'est positif.

Si chez les particuliers le tri des biodéchets est relativement aisé, chez les professionnels, ça peut être plus complexe. Souvent les produits sont emballés dans du plastique. Sont-ils compostables?

En effet, les fermentescibles emballés vont à l'enfouissement, c'est un véritable gâchis. Nous avons rencontré la responsable de la Codim* dans ce domaine, une jeune femme sensibilisée à l'environnement et qui a compris la problématique. Dans la grande surface de Furiani, elle demande à des employés de déballer et trier une partie des invendus, notamment des fruits et des légumes. Ils sont collectés tous les jours par les services de la CAB.

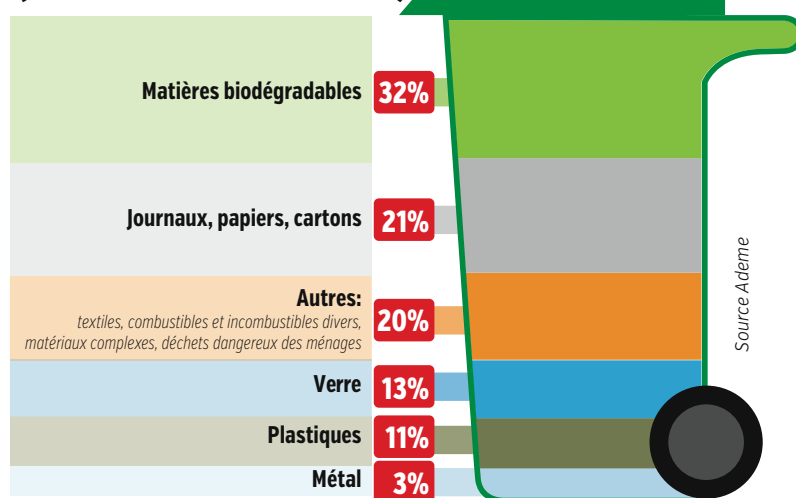
Et qu'en est-il des emballages, particulièrement du plastique?

Les journaux, les cartons, le papier représentent 21% du poids d'une poubelle; les matières plastiques 11%. Elles font beaucoup de volume, mais en tonnage c'est moins important. C'est leur composition, à base de pétrole et de milliers d'adjuvants, qui les rend problématiques. En France, le plastique est le matériau qui se recycle le moins, pourtant à 40% bouteilles et flacons sont recyclables. La grande majorité est encore enfouie ou incinérée. Nous sommes donc perplexes concernant les nouvelles consignes de tri: mélanger tous les emballages, y ajouter des éléments de composition complexe, de formes et de tailles très diverses, qui même triés ne seront pas forcément recyclés, est-ce pertinent? Ce qui nous inquiète c'est également de voir que, malgré les crises, sur les 7 plateformes de compostage annoncées par le Syvadec pour 2016-2020, une seule a été mise en service en 2018 à Viggianello. Puis nous nous interrogeons concernant le projet, dans la région ajacienne, de l'usine Altrium et de sa technologie 3Wayste qui promet de trier mécaniquement de façon efficace des sacs poubelle complètement mélangés. Contrairement à ce qu'on nous annonce, on peut penser qu'il s'agit en fait d'une unité de TMB (tri mécano-biologique), qui révèle, là où elle est en service, de piètres performances: compost de mauvaise qualité et recyclables souillés, donc non recyclés. À «valoriser énergétiquement»? Nous craignons de voir ressurgir, porté par de grands groupes, le spectre des incinérateurs et leurs retombées de dioxine. TMB et incinérateurs sont interdits dans l'actuel plan de gestion des déchets de la CdC, mais qu'en sera-t-il quand il sera revu?... ■

Propos recueillis par Claire GIUDICI

* La Codim2 gère les supermarchés Casino et les hypermarchés Géant de Corse.

CONTENU D'UNE POUBELLE (EN POURCENTAGE DU POIDS)



« Nous craignons de voir ressurgir, porté par de grands groupes, le spectre des incinérateurs et leurs retombées de dioxine. »

ASSOCIATION SALVIA



PROMOUVOIR LE MIEUX-ÊTRE

Depuis son grand local dans le quartier Binda,

à Ajaccio, l'association Salvia

s'emploie à préserver l'humain, l'animal

et l'environnement à travers des soins

thérapeutiques et holistiques,

et des ateliers de recyclage créatifs.



Elle est tellement éclectique qu'elle en paraît indéfinissable. L'association Salvia a ouvert les portes de son « tiers-lieu thérapeutique » au cœur du quartier Binda à Ajaccio, le 1^{er} avril dernier. Une structure unique en son genre où beaucoup d'univers s'entrecroisent. À l'origine du projet, Brigitte et Julia Tisserand, respectivement mère et fille, et thérapeutes passionnées. Il faut dire que dans la famille Tisserand, les soins holistiques font presque figure d'héritage familial. Au point que, durant de longues années, les deux femmes n'ont pas hésité à exercer leurs activités en se déplaçant au domicile de leur clientèle. Un mode de travail contraignant et chronophage qui les a poussées à vouloir ouvrir leur cabinet. « *On a voulu poser ce qu'on était dans du dur, et du suffisamment grand pour mettre tout ce qu'on était* », sourit Julia, présidente de l'association, en avertissant que la liste des prestations proposées est longue. Rien que pour sa part, cette lumineuse jeune femme de 36 ans affiche déjà une carte de visite qui ressemble à un inventaire à la Prévert : sophrologie avec spécialisation en sexualité, maternité, enfance et grossesse ; phyto-aromathérapie ; florithérapie ou encore soins reiki* sont quelques-unes des consultations qu'elle dispense aussi bien à l'égard des humains que des animaux. « *J'adore tous les animaux, ils sont le grand amour de ma vie, et il était important pour moi que, comme pour les humains, je puisse les accompagner dans le bien-être* », confie-t-elle. De son côté, sa mère Brigitte qui travaille avec les huiles essentielles à travers l'olfactothérapie, est également sophrologue spécialisée dans la sophroanalyse et dispense elle aussi des soins reiki. Ces déjà nombreuses spécialités proposées par les deux femmes sont aussi complétées par celles d'intervenants extérieurs qui sous-louent des espaces au sein du tiers-lieu à l'instar de deux masseuses, d'une réflexologue, d'une hypnothérapeute ou encore d'une naturopathe. « *Ce sont des thérapeutes qui n'ont pas forcément d'espace à eux et qui voulaient sortir des interventions à domicile* », souligne Brigitte tandis que Julia reprend : « *Le but, c'est que les gens puissent avoir accès, au même endroit, à tout une large gamme de soins holistiques. Dans un même lieu on s'emploie chaque jour à préserver l'humain et l'animal dans sa globalité. Mais on ne remplace pas un médecin ou un vétérinaire, on vient en complément* ».



Photos Manon Perelli

Pour autant, si le côté thérapie et soins holistiques occupe le cœur du quotidien et des locaux de l'association, Salvia est loin de pouvoir se résumer à cela. Dans son grand local ajaccien découpé en quatre espaces bien distincts, trois autres «pools» – comme la famille Tisserand aime à les qualifier – constituent l'essence de Salvia aux côtés de l'espace de consultations. «*Au-delà de la thérapie, on est aussi très portés sur la préservation de l'environnement, indique Julya. On a donc un pool Bidouillerie, où on travaille sur du recyclage, de la ressourcerie, du tri sélectif et tout ce qui va avec.*» Ladite Bidouillerie, l'ancre de Brigitte, est une caverne d'Ali Baba où s'entassent mille et un objets en attente d'une seconde vie. Responsable de cette section de l'association, la dynamique sexagénaire, formée à l'animation, propose notamment des ateliers en lien avec le développement durable et la découverte des cycles de la nature pour les enfants. «*Tous les mercredis, on fait des journées bidouille où on propose aux enfants de réaliser quelque chose lié à la saison, en lien avec de la récupération, précise Brigitte en développant: au printemps, on peut leur apprendre à faire des plantations et leur faire découvrir le fonctionnement d'un lombricomposteur.*» Des journées ludiques qui visent aussi à apprendre aux enfants à manier des outils pour transformer des objets qu'ils croyaient destinés à la poubelle. Car chez Salvia, on jette le moins possible. «*Par exemple, un jeune garçon est venu pour faire des activités avec nous et voulait colorier, mais a trouvé des feutres qui ne fonctionnaient pas. Du coup, on les a démontés et on a fait des eaux colorées avec. À chaque fois, c'est un prétexte pour montrer qu'avant de jeter on peut réfléchir pour trouver quoi faire d'un objet*», s'amuse Brigitte en insistant sur le fait que ces ateliers ont pour objectif d'aider à former des citoyens responsables. «*C'est vraiment de la revalorisation, de l'éducation à la durabilité. On travaille en termes de projets pour utiliser des rebuts et les remettre en circulation.*» Pour preuve, la matière première de la Bidouillerie est souvent apportée par des personnes qui, voulant se débarrasser de certains objets, aspiraient dans le même temps à ne pas les jeter et à leur donner une nouvelle utilisation. «*On nous apporte notamment beaucoup de vêtements. Dans ce cas, on les trie et puis on redispache ceux en bon état à destination du V240, de Castelluccio ou d'associations. Puis, pour ce qui n'est pas mettable, on va transformer par exemple pour en faire des emballages*», expose Brigitte.

Troisième pool de l'association, située juste à côté de la Bidouillerie, une grande salle dédiée à des ateliers aussi divers que des cours de yoga ou de danse, des séances de relaxation et de méditation qu'y tient Brigitte ou des ateliers de confection de cosmétiques et savons bio et artisanaux que propose ponctuellement Julya. C'est aussi là que Salvia invite le public à des expositions et autres projections de films, souvent en lien avec la sensibilisation à la protection de différentes espèces comme les hérissons ou les chauves-souris, ou encore que se dresse une bibliothèque partagée où chacun peut prendre et laisser des livres.

Enfin, à l'extrémité du local, Julya et Brigitte ont voulu installer une petite boutique pour apporter un plus à l'association. Tout y est rangé par «vitrine d'univers», aussi éclectiques que les activités de la famille Tisserand. Panel d'encens et de végétaux à brûler, livres pour adultes et enfants, minéraux, huiles essentielles, gamme de soins de phytothérapie humaine et animale et autres tisanes ayurvédiques en vrac y sont notamment mis en vente. Tandis que toute une gamme de produits artisanaux – quasi exclusivement confectionnés par des femmes – allant du bijou à l'essuie-tout lavable, en passant par les cosmétiques ou encore les cookies nustrali, ont aussi naturellement pris place au centre de la petite échoppe.

Pour aménager ce grand local à leur image, de longs travaux à hauteur de 10 000 €, financés en fonds propres, auront été nécessaires à Brigitte et Julya Tisserand. Un pari sur l'avenir à l'heure où la totalité des fonds récoltés par l'association y est réinjectée et que toutes deux restent bénévoles. «*Tout ce qui rentre va dans l'association pour lui permettre de vivre*», explique Julya en précisant que le but est de pérenniser la structure pour qu'elle puisse à terme en devenir salariée. Pour les aider dans leur projet, les fondatrices de Salvia ont lancé un crowdfunding sur Hello Asso, plateforme web où on peut également adhérer à l'association et avoir ainsi accès à des tarifs préférentiels et à certaines activités réservées aux membres.

En attendant, depuis son ouverture, ce local aussi chaleureux que ses occupantes continue d'intriguer tout ceux qui passent à proximité. Au point qu'il n'est pas rare de voir des visiteurs en franchir la porte, juste pour demander quel est cet endroit. Une question à laquelle il reste bien compliqué de répondre. ■ **Manon PERELLI**

*Méthode de soins non-conventionnelle d'origine japonaise fondée sur des soins dits «énergétiques» par imposition des mains.

TOURISME

EN FINIR AVEC LE CAMPING SAUVAGE



Dans le cadre du plan d'action pour la régulation des camping-cars, l'Agence de tourisme de la Corse a lancé une grande campagne de communication afin de lutter contre le stationnement anarchique.

«*En Corse seule la nature est sauvage, pas le camping*». C'est le message de la grande campagne de communication que diffuse depuis quelques jours l'Agence de tourisme de la Corse (ATC) à destination des camping-caristes. En effet, si 28 000 véhicules traversent la Méditerranée chaque année, et alors que la majorité se rend dans l'un des 200 établissements équipés de l'île, près de 6 640 camping-cars font encore fi des règles et stationnent en pleine nature. Une pratique interdite en Corse, qui occasionne d'une part un manque à gagner estimé à 3M€ pour les acteurs du tourisme, et qui fait d'autre part peser des risques environnementaux sur l'écosystème fragile de l'île et sur ses sites classés.

Dans l'optique de lutter contre ces stationnements en dehors des clous et afin de combler le vide juridique, depuis plusieurs années l'ATC a décidé de mener des actions conjointes et complémentaires. Un plan qui repose sur trois piliers, au premier rang desquels la sensibilisation et la communication. Depuis l'année passée, de petites brochures sont ainsi distribuées dans les mairies et offices du tourisme afin d'inciter les camping-caristes à se rendre dans des aires d'accueil dédiées. Une campagne de communication complétée cette année avec l'affichage de 120 panneaux sur les bateaux de la Corsica Linea et sur les axes routiers du nord au sud de l'île. Visibles de mi-mai à mi-septembre, ces derniers font un rappel des bonnes pratiques avec des visuels montrant des camping-cars en situation litigieuse. D'autre part, le plan d'action de l'ATC vise à l'instauration d'une écotaxe - remboursable le jour du départ si le camping-cariste a respecté la réglementation - qui avait été votée par l'Assemblée de Corse en 2017 avant d'être rejetée par l'Assemblée Nationale à la fin de cette même année. «*User du levier fiscal pour provoquer des comportements vertueux de la part des touristes itinérants et les inviter à rejoindre des terrains de camping fait toujours partie des objectifs à atteindre. Le projet d'écotaxe remboursable débattu une première fois au Palais Bourbon en décembre 2017 est loin d'être abandonné. Il est amené à revenir sur le devant la scène. Le principe d'adaptation législative ou une proposition de loi fédérant les autres régions du littoral est à l'étude*», souligne à ce titre l'ATC.

Enfin, face au succès rencontré par la pratique du camping-car, le plan aspire aussi à l'amélioration de l'offre avec un appel à projets lancé en décembre dernier qui a pour objectif de créer de nouvelles aires d'accueil. 30 demandes sont actuellement en cours d'instruction à l'ATC. ■ MP

12,3%

Les chiffres de la semaine

de hausse sur le prix moyen d'une visite de contrôle technique automobile depuis la réforme mise en place l'an passé, indique le site Simplauto.com qui a comparé les prix de 6 372 centres en France. En Corse, l'augmentation frôle les 25% avec un tarif de 92,45€ contre une moyenne nationale de 77,62€.

200 000

Les chiffres de la semaine

euros. c'est le montant total de l'objectif des collectes lancées par la Ville d'Ajaccio, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, pour restaurer la bibliothèque Fesch et son fonds ancien. Cette opération de mécénat complète celle du loto du patrimoine. Les bons de souscription sont à télécharger sur le site de la ville (www.ajaccio.fr)

415

Les chiffres de la semaine

défaillances d'entreprises (en cumul sur 12 mois) à la fin du 1er trimestre 2019 en Corse, soit une hausse de 0,7% (contre 1,5% en France entière) selon CorsicaStatistica. Si, en Haute-Corse, les défaillances ont régressé de 3,1% sur la période considérée, elles ont augmenté de 4,2% pour la Corse-du-Sud où on note de plus une hausse de 7,7% sur le 1er trimestre 2019.

INFORMATIONS RELATIVES AUX ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Dans le souci de maintenir le service de qualité
que nous assurons pour les annonces
qui nous sont confiées, **nous vous rappelons que c'est désormais**
le mardi avant 16 heures impératives
que nous devons recevoir vos annonces.

Merci de veiller tout particulièrement à vos insertions
avec devis préalables ou conditions particulières...

Pour joindre Albert Tapiero au service annonces judiciaires et légales
tél. 04 95 32 89 92 – mail : al-informateurcorse@orange.fr
et Bernadette Benazzi à notre secrétariat-comptabilité
tél. 04 95 32 04 40 – mail : gestion@corsicapress-editions.fr



Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€** Pour un an à la version web pour **30€**
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

**Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client,
j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :**

EMAIL : _____ @ _____

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN Oui Non
et de ses partenaires Oui Non

Ci-joint mon règlement par :

- Chèque à l'ordre d'ICN Carte bancaire

N° : []

Expire fin : _____ Clé : _____ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires



FACT CHECKING

ELIZABETH II, LES MULTINATIONALES OU LES AGRICULTEURS: QUI TOUCHE LES AIDES DE LA PAC?



Plus de 70% du budget de la politique agricole commune sont alloués sous la forme d'aides directes aux agriculteurs. Mais des géants de l'agroalimentaire touchent aussi des millions, tandis que de riches domaines peuvent profiter des programmes de développement rural de l'UE.

Toute l'Europe vous explique pourquoi.

LA REINE D'ANGLETERRE ET LES MULTINATIONALES PERÇOIENT DES AIDES DESTINÉES AUX AGRICULTEURS?

PLUTÔT FAUX

Depuis un règlement de 2013, les Vingt-Huit sont tenus de publier chaque année un certain nombre d'informations sur les bénéficiaires de la politique agricole commune (Pac). La France se plie à cette exigence sur le site Telepac. Le Royaume-Uni a, lui aussi, son moteur de recherche. Entre octobre 2016 et octobre 2017, qui a donc bénéficié des plus gros transferts de fonds au titre de la Pac?

En 2009, lorsqu'une première liste entièrement nominative de tous les bénéficiaires avait été publiée, les critiques n'avaient pas manqué. Car ce n'était pas nécessairement les agriculteurs les mieux lotis, mais plutôt les géants de l'agroalimentaire et les propriétaires-gérants de domaines. En France, les éleveurs d'ovins des Hautes-Pyrénées avaient perçu en moyenne 4 200 € en 2008, alors que le volailler Doux avait touché 63 millions d'euros! Outre-Manche, la reine d'Angleterre aurait aussi touché plusieurs centaines de milliers d'euros via son duché de Lancaster ou sa ferme de Sandringham, gérés par l'État britannique mais entrant dans son patrimoine privé...

Une injustice notable? En réalité, les aides de la Pac ne sont pas allées directement dans les poches de la famille royale. Entre 2016 et 2017, selon les derniers relevés disponibles, la ferme de Sandringham a, par exemple, capté 602 000 € au titre de la politique agricole commune. «*La demeure cossue est entourée de jardins d'exception de 24 hectares, eux-mêmes noyés dans un domaine de 8 000 hectares où l'on élève les vaches Red Poll et où l'on cultive le blé, la betterave à sucre, les pommes à jus, les petits pois*», racontent *Les Échos*. Mais d'après les chiffres consul-

tés par *Toute l'Europe*, 552 000 € ont été versés sous la forme d'aides directes de la Pac. Or seuls les agriculteurs «actifs», c'est-à-dire exerçant une activité agricole sur une terre adaptée à la production, sont éligibles à ce type d'aides destiné à consolider leurs revenus et verdier leurs pratiques. Dire que c'est Elizabeth II, 92 ans, qui a perçu ces fonds destinés aux agriculteurs est donc plus proche de la fake news qu'autre chose...

De la même manière en France, ce n'est pas le fonds de gestion Hongyang qui a perçu 70 792 € d'aides directes de la Pac, mais bien l'agriculteur des 120 hectares de la ferme de la Tournancière, rachetée à grand bruit par le groupe chinois en 2016 (à Vendœuvres, dans l'Indre).

À Sandringham, les 50 000 € restants correspondent quant à eux à une mesure appelée «agroenvironnement-climat», qui vise notamment à «encourager les gestionnaires [en l'occurrence, l'Etat britannique et/ou les agriculteurs eux-mêmes] à appliquer des modes de production agricole qui contribuent à la protection de l'environnement». Cette mesure relève non pas des aides directes aux agriculteurs (le premier pilier de la Pac), mais des programmes de développement rural soumis par chaque Etat membre à l'approbation de la Commission et cofinancés par la Pac (via son Fonds européen agricole pour le développement rural, le second pilier de la Pac, qui représente 24% de son budget total).

Entre octobre 2016 et octobre 2017, toutes les aides enregistrées au nom du duché de Lancaster relevaient aussi de ce pilier. L'UE subventionne ainsi des projets mis en œuvre par les agriculteurs eux-mêmes ou les gestionnaires de terres répondant aux grandes priorités qu'elle a dégagées: innovation et compétitivité de l'agriculture, gestion durable des forêts, développement économique des zones rurales (rénovation, accès à internet...), etc.

Et les multinationales ?

La question peut sembler plus épineuse s'agissant des groupes agroalimentaires. Car si les revenus agricoles sont deux fois moins élevés que les revenus moyens dans l'Union européenne, c'est bien le premier groupe laitier mondial, Lactalis, qui est arrivé en tête des versements de la Pac pour 2016-2017 en France, avec 21,5 millions d'euros perçus à Bourgbarré, en Bretagne. Dans la même commune, les agriculteurs voisins ont touché des aides n'allant que de 2 700 à 44 000 € pour leurs cultures de céréales, légumineuses et graines oléagineuses...

La question des marges des uns et des autres est une préoccupation légitime du monde agricole et des consommateurs. Mais ces sommes issues de la Pac ne sont absolument pas comparables. En effet, les mesures dont peuvent bénéficier les multinationales ou les agriculteurs ne répondent pas aux mêmes impératifs économiques.

Avant 2014, jusqu'à ce que l'aide alimentaire soit déconnectée de la Pac, les banques alimentaires et les associations caritatives comptaient également parmi les principaux bénéficiaires de la politique agricole commune en France (livraison des surplus de stocks ou subventions pour l'achat, la transformation et la distribution de denrées alimentaires).

Les grands groupes touchent des millions de la Pac, ce qui a de quoi frapper les esprits. Mais plus de 70 % du budget agricole de l'Union européenne est bien destiné aux agriculteurs sous la forme d'aides directes (7 millions de bénéficiaires en 2015, couvrant 90 % des terres exploitées dans l'UE).

Ces paiements directs, liés à la surface cultivée, au type de culture ou à leur vertu écologique par exemple, sont principalement destinés à revaloriser les revenus des agriculteurs et les inciter à adopter des pratiques plus écologiques.

Ils n'ont rien à voir avec les mesures soutenant les marchés agricoles, que peuvent également toucher les agriculteurs, mais qui bénéficient surtout aux grands groupes de l'agroalimentaire (aides à l'exportation, achats publics, aides au stockage privé, mesures de «retrait» du marché, etc.). Ces mesures représentent 5 % du budget total de la Pac (ce dernier étant de 408 milliards d'€ pour la période 2014-2020).

En 2008, ce sont ainsi des «restitutions à l'exportation» qu'avait touché le volailler Doux, destinées à compenser la différence entre les prix européens et les cours mondiaux pour rendre les produits de l'UE plus compétitifs à l'international.

En 2016-2017, Lactalis a, quant à lui, bénéficié de mesures d'«intervention publique» liées à la chute des exportations de lait en poudre de l'UE sous le coup d'un embargo russe depuis 2014. Parallèlement à ce blocus, la fin des quotas laitiers en 2015 a entraîné une hausse de la production européenne. Résultat, pour soutenir la filière, l'Union a décidé «d'éliminer les excédents» en rachetant des centaines de milliers de tonnes de surproduction de lait en poudre ces dernières années. En France, c'est à ce titre que Lactalis aurait touché des fonds européens entre 2016 et 2017. «En raison de la situation difficile que connaissent les marchés des produits laitiers, les stocks d'intervention publique dans le secteur du lait écrémé en poudre de l'UE ont augmenté pour atteindre quelque 400 000 tonnes en 2017», relate ainsi le Conseil européen.

LES AIDES DIRECTES AUX AGRICULTEURS SONT-ELLES INÉGALEMENT RÉPARTIES ?

VRAI

Sur ce point, pas de doute possible : à l'échelle de l'UE, au cours de l'exercice financier 2017, la somme moyenne touchée par les agriculteurs éligibles aux aides directes de la Pac était d'environ 6 400 €. Mais 76 % d'entre eux ont reçu moins de 5 000 €, soit 15 % de l'enveloppe totale des aides directes de la Pac. Tandis

que 81 % de ce budget a été perçu par 20 % des agriculteurs bénéficiaires, selon la Commission européenne.

Ces aides étant largement liées à la surface agricole exploitée, cette répartition montre que les terres sont concentrées dans les mains d'un petit nombre d'exploitants. Mais un certain nombre d'autres dysfonctionnements sont également dénoncés.

En France, selon la Commission, la répartition est un peu moins inégale puisque ce sont 54 % des aides directes qui sont captés par 20 % des bénéficiaires. Mais la Cour des comptes a tout de même publié un rapport très critique sur le sujet au début de l'année 2019, en estimant que le mode de répartition des aides directes était un «facteur de fortes inégalités», «avantageant les grandes exploitations et celles dont les activités sont les plus rentables».

De 2008 à 2015, 41 % des aides versées aux plus grandes exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (colza, tournesol, etc.) ont par exemple profité «à des exploitants dont les revenus individuels dépassaient déjà le niveau du revenu médian des ménages français» (20 300 € annuels en 2015), écrit l'institution.

Tandis qu'en dehors de la filière des cultures céréalières et industrielles, «malgré les aides, le revenu annuel de 30 % des agriculteurs a été inférieur à 9 500 €» par an.

La question de la répartition des aides entre agriculture intensive et biologique soulève également des questionnements réguliers. «Jusqu'en 2015, les exploitations les plus vertueuses du point de vue environnemental bénéficiaient en moyenne des montants d'aides par hectare les plus faibles», relève la Cour des comptes.

Dans sa réponse, le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume souligne que les conditions d'attribution des aides directes ont évolué depuis la réforme de la Pac en 2014. En effet, de nouvelles règles ont notamment été instaurées dans tous les pays de l'UE en matière de «verdissement» : 30 % de l'enveloppe des paiements directs par hectare sont désormais liés au respect de pratiques agricoles bénéfiques pour l'environnement. Et un paiement redistributif facultatif, appliqué par la France, permet aussi aujourd'hui de plus soutenir les petites et les moyennes exploitations agricoles, grâce à une prime versée pour les 52 premiers hectares.

La concentration des aides, encore bien réelle, pose néanmoins un vrai problème de légitimité, reconnaît un responsable de la Commission européenne interrogé par Toute l'Europe. Outre le maintien du budget global de la Pac, le ciblage de ces aides fait l'objet de nouvelles réflexions dans le cadre des négociations en cours de la prochaine politique agricole commune pour la période 2021-2027. ■ **Marie GUITTON**

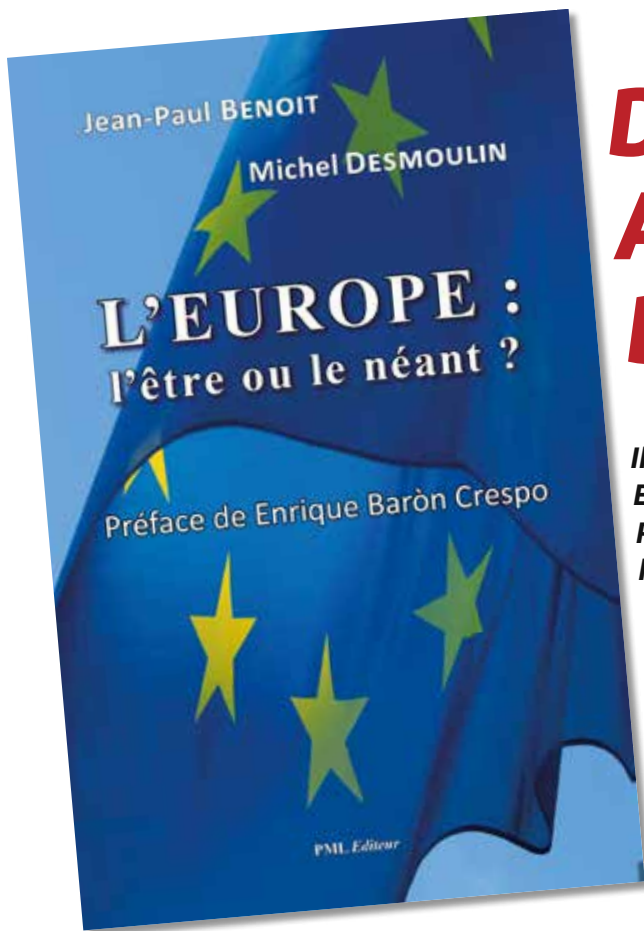
QU'EST-CE QUE LES AIDES DIRECTES AUX AGRICULTEURS ?

Concrètement, aujourd'hui, les agriculteurs ont droit à une aide au revenu basée sur le nombre d'hectares exploités. Ce «paiement de base» est complété par d'autres régimes, obligatoires comme le paiement vert et le paiement pour les jeunes agriculteurs, ou facultatifs comme le paiement redistributif pour aider les petites et moyennes exploitations, ou encore l'aide couplée à la production pour aider certains secteurs.

En moyenne dans l'UE et en France, une aide d'environ 270 euros est versée aux agriculteurs éligibles pour chaque hectare exploité. En 2018, environ 310 000 agriculteurs étaient éligibles en France aux aides directes. Ils ont fait leur demande fin mai et ont perçu la plupart des aides avant Noël.

Entre 2014 et 2020, la France, qui totalise 16 % des zones agricoles utilisées dans l'UE, aura touché 9 milliards d'euros de la PAC chaque année, dont 7 milliards d'euros pour les paiements directs aux agriculteurs. ■

DIALOGUE DE SAGES AUTOUR DE L'EUROPE



Il se dit et s'entend de tout à propos de l'Europe.

Est-ce pour autant que tout a été dit ?

Pour Christian Gambotti, fondateur de PML Editeur, la réponse est assurément non.

Il vient de publier L'Europe: l'être ou le néant ? essai sous forme d'entretiens.

entre deux militants européens de longue date*

La maison d'édition PML Editeur prend place dans le groupe d'éditions AGIC - Editions Maïa, dirigé par Pierre-Antoine Nicolăi. Elle se dédie à la publication d'essais - politiques, économiques ou sociaux - «qui visent à décrypter le monde nouveau, tel qu'il surgit devant nous dans sa complexité, nourrir le débat sur des sujets qu'il faut réinventer» explique son fondateur, Christian Gambotti. Son premier ouvrage édité s'intitule *L'Europe: l'être ou le néant ?*

Co-signé par Jean-Paul Benoit et Michel Desmoulin, ce bref essai, sous la forme d'un dialogue socratique, propose de revisiter le projet de construction européenne. «Un titre aux échos sartrien, mais avec un fond camusien», note l'auteur de sa préface Enrique Barón Crespo, ancien président du Parlement européen, en soulignant que l'ouvrage «est plutôt sur une ligne plus proche du fédéralisme que prônait Camus en 1945 que de la révolution sociale de Sartre».

Pour ses auteurs, pas question de se montrer partisan, de produire un manifeste pour ou contre l'Europe ou d'appeler à voter pour une liste ou une autre. Leur constat est celui d'une UE qui, aveuglée par l'illusion d'une homogénéité aux plans politique, économique, social et culturel, a cru pouvoir se construire indépendamment du contexte politico-économique de chaque époque et de l'évolution des opinions publiques. Mais constat n'est pas condamnation. «Nous sommes convaincus de la nécessité d'avancer dans la construction européenne, sans être pour autant des «eurobéats», c'est-à-dire que nous n'avons pas une confiance aveugle dans la manière dont l'Europe se construit depuis Maastricht, précise Jean-Paul Benoit. Le Brexit, la montée des populismes en Europe et le score prévisible du

Rassemblement national de Marine Le Pen en France sont les signes évidents de l'échec de la construction européenne ces dernières années. À bout de souffle, l'idée européenne ne séduit plus. Il nous faut donc repenser l'Union européenne, à un moment décisif de notre histoire avec l'inéluctabilité du déclin de l'Occident et la formation de nouveaux Empires». Le choix de la forme s'est rapidement imposé aux deux auteurs. «Le genre littéraire du dialogue socratique nous a donné plus de liberté et de souplesse dans ce que nous voulions dire et démontrer, reprend Jean-Paul Benoit. Il ne s'agissait pas, pour nous, de développer un programme électoral qui accumule les recettes, de droite ou de gauche. Les Français ne croient plus en ces programmes qui surgissent au moment des élections et qui génèrent une immense déception. On le voit avec l'euro-scepticisme qui gagne du terrain. Or, l'avenir de chaque pays européen ne peut pas se concevoir indépendamment de la construction européenne. Réhabiliter l'Europe, ce qui est une nécessité, est un immense défi. C'est évidemment simple à expliquer, mais plus difficile à mettre en œuvre dans le contexte actuel des crises sociales et identitaires qui traversent non seulement l'Europe, mais la planète entière. L'Union européenne, si elle ne veut pas disparaître ou sombrer dans le néant, doit redéfinir son rôle, ses fonctions et son comportement vis-à-vis des peuples et des nations. Si elle ne réagit pas, l'Europe ne sera pas au premier rang des puissances qui comptent dans le monde». Destiné à éclairer le profane aussi bien qu'à inviter les dirigeants de l'UE à faire preuve de plus de réalisme, un livre à lire bien au delà du rendez-vous des élections européennes. ■ LD

*Avocat au Barreau de Paris, Jean-Paul Benoit est ancien haut fonctionnaire.

Député européen honoraire, il est considéré comme un des meilleurs spécialistes des relations internationales.

*Ancien directeur général d'une grande entreprise, Michel Desmoulin est président d'honneur de l'Union-IHEDN qui regroupe l'ensemble des 43 associations d'auditeurs de l'Institut des hautes études de Défense nationale.

Savoir +:

L'ouvrage est référencé par Dilicom pour les librairies physiques et numériques et sur Amazon.

Il est également disponible sur le site de l'éditeur: <https://www.simply-crowd.com/produit/leurope-letre-ou-le-neant/>



LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

FLORILÈGE POÉTIQUE DES LANGUES DE FRANCE



Marie-Jeanne Verny, Norbert Paganelli
Florilège poétique des langues de France

Préface de Jean-Pierre Siméon,

Le Bord de l'eau, 2019

Au moment où se pose une fois encore la question récurrente de la place des langues de France dans l'expression publique voire littéraire dans ce pays, la publication de cet ouvrage est particulièrement bienvenue. Non qu'il n'ait existé déjà telle ou telle publication qui tentait de donner une meilleure visibilité à ces expressions souvent négligées, mais celle-ci, émanant du travail commun et harmonieux de guides informés et bienveillants, mérite un coup de chapeau de l'une des régions concernées par ce recueil, la Corse. Marie-Jeanne Verny et Norbert Paganelli ont uni leurs efforts, sollicité des participations, et rendu en définitive un ensemble remarquable de pertinence au prix de concessions mutuelles pour équilibrer autant possible un recueil extrêmement riche. Concernant des régions diverses autant par l'histoire littéraire ou la puissance créative que par l'étendue de leurs territoires respectifs, il fallait en effet distribuer entre les contributions des uns et des autres un nombre de poètes correspondant à l'importance effective de l'expression poétique publiée. Ce n'était pas, reconnaissons-le volontiers, un problème facile et il a sans doute fallu aux coordinateurs des trésors de discussions, de diplomatie et de sens du compromis pour aboutir : pour cela déjà, il convient de les féliciter.

Venons-en au résultat : pour l'alsacien, le basque, le breton, le catalan, le corse et l'occitan, classés par ordre alphabétique, ils ont réussi à proposer, avec l'aide de relais locaux, des listes de poètes de diverses générations qui témoignent de la réalité de la vie poétique éditée dans chacune de ces régions. On pourra d'emblée pinailler sur le nombre des langues répertoriées mais les concepteurs le reconnaissent d'eux-mêmes qui, se référant à une définition de la Direction générale à la langue française et aux langues de France, regrettent d'avoir dû se limiter pour des raisons matérielles et souhaitent d'autres initiatives de ce type en complément de leur travail. Ils ont obtenu une excellente préface de l'ancien responsable du Printemps des Poètes Jean-Pierre Siméon qui reconnaît avec raison combien ces autres langues que le français sont ignorées et parfois méprisées sur leur propre terre, alors même que chacune « *est un monde qui augmente le monde* », magnifique formule répondant en quelque sorte à celle fort citée de Manuel Torga selon qui « *l'universel, c'est le local moins les murs* ». Cette anthologie poétique illustre parfaitement son sous-titre *Par tous les chemins* puisque ce sont non seulement plusieurs langues dites « régionales » qui sont sollicitées ici mais surtout leur force créative s'il est vrai que toute langue humaine « *s'exhause dans le poème* » : on voit bien que ces œuvres démontrent une ouverture au monde, des imaginaires divers nourris aussi bien de leur terreau d'origine que de voyages et de questions de leur temps.

Quelle meilleure réponse peut-on apporter à ceux qui doutent, rechignent, rejettent et ne jurent que par un jacobinisme étriqué à tous ces dires locaux, à toutes ces questions existentielles de la vie individuelle et commune d'aujourd'hui, évoquées, décrites ou rêvées, que des traductions mettent ainsi à portée du plus grand nombre ? Les tentatives éditoriales d'ampleur ne sont pas si nombreuses : nous avons connu l'original *Entre deux langues* (Adapt éditions, 2004) qui regroupait opportunément des textes en prose de nombreux écrivains de toutes nationalités évoquant leur propre bilinguisme, ou encore *A Filetta, Onze poètes corses contemporains* (éditions Phi, Luxembourg, 2005) qui proposait une présentation et des traductions par F.-M. Durazzo. Félicitons donc sincèrement les concepteurs de ce nouveau florilège pour le travail considérable d'organisation et de mise en page d'un ensemble d'une grande richesse qui est une fenêtre littéraire ouverte à l'appréciation de lecteurs espérés toujours plus nombreux et intéressés. ■

La sélection de la rédaction

Semaine de la critique

Section parallèle du Festival de Cannes créée en 1962 par le Syndicat français de la critique de Cinéma, la Semaine de la critique se consacre à la découverte des jeunes talents de la création cinématographique, en mettant à l'honneur leurs premiers et deuxièmes longs métrages. Elle a permis notamment de révéler Ken Loach, Jacques Audiard ou François Ozon. Peu après la fin du festival de Cannes, les films sélectionnés pour la Semaine de la critique sont présentés en France et à l'étranger auprès d'un public plus large et favoriser la distribution de leur film à travers le monde, grâce à un réseau de partenaires, dont la Cinémathèque de Corse qui accueille cette année les 11 longs métrages et 15 courts métrages remarquables pour cette 58^e édition. Ouverture le 28 mai à 21h avec *Litigante*, film dramatique colombien de Franco Lolli, dont c'est le deuxième long-métrage et qui sera présent lors de la projection. Le 29 mai : à partir de 15h, une projection de courts-métrages [Allemagne, Danemark, Egypte, France, Lituanie, Portugal] ; puis à 17h, *Abou Leila*, premier long-métrage de fiction du réalisateur algérien Amine Sidi Boumediene, lauréat du Prix du meilleur film arabe au Festival international d'Abu Dhabi pour son court-métrage *L'île-Al Djazira*, en 2012 ; à 21 h, *Hvítur, hvítur dagur/A white, white day*, drame islandais réalisé par Hlynur Pálmason. Le 30 mai : à 14h, séance de courts-métrages [Belgique, Chine, Costa Rica, France, Norvège, Philippines, Roumanie ; à 16h, *Les héros ne meurent jamais*, film de fiction français tourné en Bosnie par Aude Léa Rapin qui avait déjà réalisé un documentaire sur l'après-génocide bosniaque ; à 18h, nouvelle séance de courts-métrages [Japon, Portugal] et à 21h, *Le miracle du saint inconnu*, comédie dramatique et premier long-métrage du réalisateur marocain Alaa Eddine Aljem. Le 31 mai : à 15 h, *Ceniza negra*, premier long-métrage de fiction de la réalisatrice argentine et costaricaine Sofía Quirós Úbeda ; à 17h, *Chun jiang shui nuan*, chronique familiale du réalisateur chinois Gu Xiaogang et premier volet d'une trilogie ; à 21h, *Tu mérites un amour*, drame sentimental réalisé et interprété par la comédienne française Hafsia Herzi [qui sera présente à la projection] dont c'est le premier passage derrière la caméra et qui a travaillé avec un très petit budget, pour 15 jours de tournage. Le 1^{er} juin, à 15h, *Vivarium*, long-métrage de science-fiction du réalisateur irlandais Lorcan Finnegan ; à 17, *Nuestra madres*, première fiction du réalisateur guatémaltèque César Diaz, jusqu'alors davantage tourné vers le genre documentaire ; à partir de 19h, soirée de clôture avec *J'ai perdu mon corps*, film d'animation français de Jérémy Clapin puis à 21h 30 une séance Casa di lume avec la projection de *Romanetti*, film muet semi-documentaire réalisé en 1924 par Gennaro Dini. À noter par ailleurs que les films sélectionnés sont présentés, libres d'accès, en version originale sur la plateforme Festival Scope [www.festivalscope.com] jusqu'au 2 juin.

Du 28 mai au 1er juin. Cinémathèque de Corse, Porto-Vecchio. ☎ 04 20 20 20 01 & casadilume.corse.fr

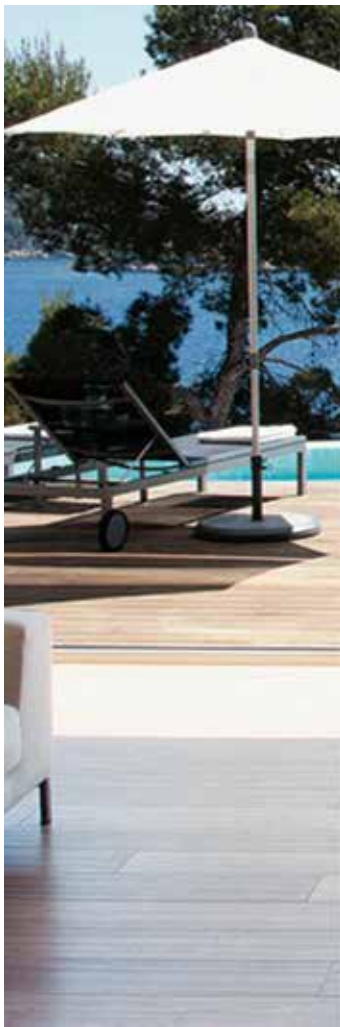


Diamant jaune

Elle chante, il danse. Katerina Kovanji, mezzo-soprano, consacrée en 2014 «voix de la Russie» est soliste de la philharmonique de Saint Petersburg et de la compagnie lyrique de Foggia. Karl Paquette, nommé danseur étoile du ballet de l'Opéra de Paris en 2009, après sa prestation dans *Casse Noisette*, a quitté ce corps de ballet fin 2018, pour se consacrer à des projets artistiques plus personnels. Ainsi ce *Diamant jaune*, créé en avril 2018 à Porto-Vecchio et que Katerina Kovanji qualifie de «*performance syncrétique*» dans une interview accordée en janvier dernier à la revue en ligne Belcanto.ru. Il y est question d'aller chercher en soi ce qui fait le caractère unique de chacun et de trouver sa voie d'accomplissement en exploitant au mieux toutes les facettes de sa personnalité, comme l'ont fait les deux interprètes de ce spectacle, l'une à travers le chant lyrique, l'autre à travers la danse. Ce récit d'un cheminement jusqu'au bout de ses rêves, Katerina Kovanji et Karl Paquette ont voulu le construire en alliant étroitement le chant et la danse. Il ne s'agit donc pas d'un récital entrecoupé de passages dansés ni d'un solo de danse sur fond d'opéra. Les deux interprètes ont bel et bien cherché à former un véritable duo, et pour ce faire à créer un langage qui leur soit commun et qui tendrait à abolir les frontières entre deux disciplines qui, bien qu'elles puisent toutes deux leur essence dans la musique, sont rarement associées de façon aussi étroite. Sur des airs classiques ou modernes (Mozart, Rossini, Bizet, Weil, Loewe), interprétés au piano, chanteuse et danseur évoluent de concert et dialoguent en permanence, non sans inviter leur public à prendre conscience que chaque être recèle une gemme et qu'il ne tient qu'à lui de la polir.

Le 29 mai, 20h30, Espace Diamant, Ajaccio. ☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr





UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

LE PLUS GRAND
CHOIX DE SPAS
EN CORSE

www.spascorse.com
06 73 54 19 19



POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES,
ICN A CONFIE LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE À CORSE REGIPUB ET VOUS REMERCIE PAR
AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ À STÉPHANE BRUNEL ET SON EQUIPE...

CORSE REGIPUB SAS M. STÉPHANE BRUNEL

TÉL. 0612 03 52 77

mail: brunel.stephane@yahoo.fr



**IDEAL
FRAIS**
Pêche
& aqua
Culture

TOUS LES PRODUITS FRAIS & SURGELÉS DE LA MER

Pêche locale - Coquillages - Crustacés
DEPUIS 1994, UNE ÉQUIPE AGUERRIE
AUX MÉTIERS DE BOUCHE À VOTRE SERVICE



Du plaisir de déguster des produits simples, beaux et de qualité et du désir de partager ce moment de bonheur est née notre gamme «PRESTIGE».

Nous avons sélectionné pour vous des produits uniques élaborés par des artisans au savoir-faire incontestable.

Caviars, saumons fumés, truffes, épicerie fine...



Découvrez également nos gammes "Corse" & "Sélection"

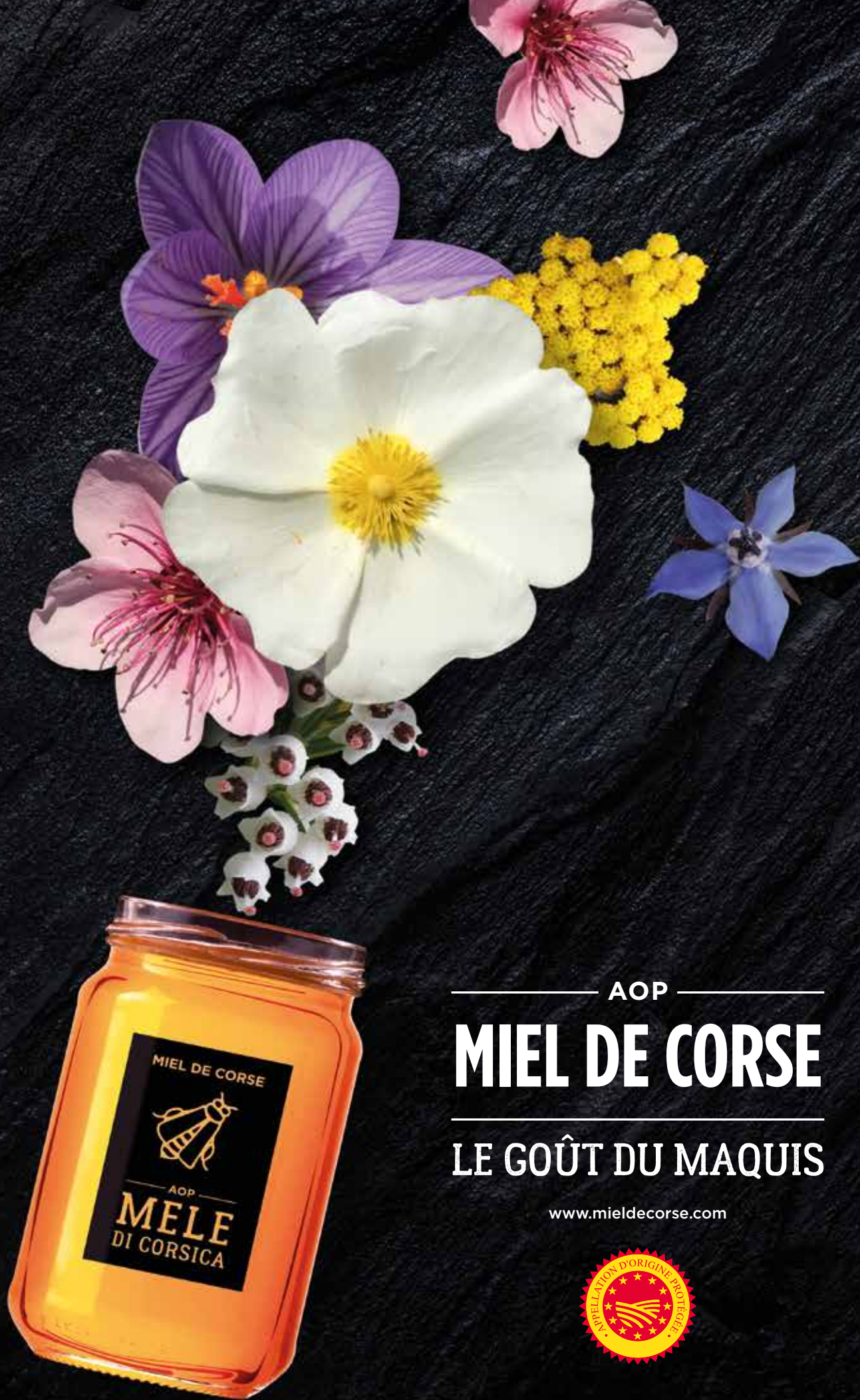


Livraisons sur toute la Corse

idealfrais-corse@wanadoo.fr - Fax : 04 95 10 04 33

Immeuble Pozzo di Borgo
Entrée A Chemin de Loreto - 20090 - AJACCIO

Tél. 06 84 54 20 98 - 04 95 10 04 44



AOP

MIEL DE CORSE

LE GOÛT DU MAQUIS

www.mieldecorse.com

